

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
9306.30.30	--- Cartouches à deux coups destinées à servir comme épouvantails	D	En fr.	En fr.
9306.30.90	--- Autres	A	En fr.	5.6 %
9306.90	- Autres			
9306.90.10	--- Grenades et projectiles, contenant du gaz lacrymogène ou du gaz toxique, importés en vue d'être vendus aux autorités fédérales, provinciales ou municipales chargées de l'application de la loi	A	En fr.	3.7 %
9306.90.80	--- Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et munitions de guerre similaires; autres munitions et projectiles et leurs parties	A	En fr.	5.6 %
9306.90.90	--- Autres	A	6 %	6 %
9307.00.00	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux.	A	En fr.	En fr.